##### « Achetez maintenant, payez plus tard »

##### Option consommateurs dépose un recours collectif contre Léon pour fausse représentation

**Montréal, 24 novembre 2009 –** Option consommateurs a déposé une requête pour autorisation d’exercer un recours collectif contre Meubles Léon ltée, un détaillant de mobilier de maison, d’appareils électroménagers, d’appareils électroniques et de matelas.

Option consommateurs reproche au détaillant d’attirer ses clients à l’aide de ses slogans « Vous ne payez absolument rien ! Pas même les taxes ! Pour 15 mois ! », « Plus! ne payez pas pour 16 mois! » et « Pas d’acompte ! 0% d’intérêt ! pas de paiement mensuel ! sur tous nos articles en supermagasins! ». Dans les faits, les consommateurs qui adhèrent au plan de financement doivent notamment verser des frais annuels de 21 $. Depuis le 1er mai, le plan de financement « Achetez maintenant, payez plus tard » comporte des frais d’adhésion chargés par Citi Financière, l’une des institutions financières qui administrent le plan de financement de Léon.

« L’imposition de ces frais est contraire aux représentations faites par Léon à ses clients, signale Me Stéphanie Poulin responsable du Service juridique d’Option consommateurs. Il s’agit de représentations fausses ou trompeuses. » Le recours collectif vise notamment à obtenir pour les membres du groupe le paiement d’une somme équivalant aux montants facturés en tant que « frais d’adhésion annuels », un remboursement de 100 $, ainsi que des dommages punitifs s’élevant à 5 millions de dollars.

**Pratique répandue?**

Ce recours collectif fait suite à celui intenté contre Brick au début du mois de novembre 2009 concernant une pratique similaire à celle dénoncée aujourd’hui. Option consommateurs pourrait déposer d’autres recours collectifs contre des entreprises faisant des représentations fausses ou trompeuses.

**Avis aux consommateurs**

Option consommateurs invite les consommateurs qui se sont vus imposer des « frais d’adhésion annuels » dans le cadre de programmes de financement offerts par Léon, par Brick ou par d’autres commerçants à lui communiquer leurs coordonnées en remplissant un questionnaire en ligne :

• Recours collectif Léon : [www.option-consommateurs.org/besoin/appel\_a\_tous/74/](https://www.option-consommateurs.org/besoin/appel_a_tous/74/)

• Recours collectif Brick : [www.option-consommateurs.org/besoin/appel\_a\_tous/71/](https://www.option-consommateurs.org/besoin/appel_a_tous/71/)

• Autres commerçants : [www.option-consommateurs.org/besoin/appel\_a\_tous/73/](https://www.option-consommateurs.org/besoin/appel_a_tous/73/)

Option consommateurs est représentée par le [cabinet d’avocats Belleau Lapointe](http://www.recourscollectif.info/)

**À propos d’Option consommateurs**

Créée en 1983, Option consommateurs est une association sans but lucratif vouée à la défense et à la promotion des droits consommateurs. Pour ce faire, elle est engagée dans une trentaine de recours collectifs et s'intéresse de près aux questions reliées à l'énergie, à l'agroalimentaire, aux services financiers et aux pratiques commerciales.

- 30 -

**Renseignements :**

Julie Gagnon

Conseillère aux communications

Option consommateurs

514 598-7288, poste 226

Cell. : 514 777-6133

gagnon@option-consommateurs.org